



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 759

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5^e jour du mois de mars 2018, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 759 intitulé « Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Félix Ouest ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

| | |
|--|----------------|
| Avis de motion | 5 février 2018 |
| Présentation d'un projet de règlement | 5 février 2018 |
| Adoption du règlement numéro 759 | 5 mars 2018 |
| Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire | 26 avril 2018 |

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 9 mai 2018.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier